

## HMI DU MOIS D'AVRIL

Lors de notre tournée d'Heure Mensuelle d'Information du mois d'avril, nous nous sommes rendus dans différents postes du département tant spécialisés Secteur Public Local, Impôts, Mixtes que fusionnés, petites ou grandes structures.

Nous avons reçu un accueil chaleureux et en remercions tous les agents.

Il en est ressorti des préoccupations bien souvent identiques.

**Manque criant de personnel**: tensions, stress, problèmes pour la prise de congés, problèmes de sécurité des agents sont notre quotidien. L'équipe de soutien ne peut plus pallier le manque de personnel. Et ce n'est pas les 11 nouvelles suppressions d'emplois de cette année qui vont améliorer la situation !!! Et que dire de cette fusion des services qui devait pourtant être la solution miracle ? Notre ministère a trouvé encore mieux : la démarche stratégique... Bercy beaucoup !!!

**Baisse du pouvoir d'achat** : heureusement le nouveau gouvernement nous promet un gel indiciaire annuel et non plus triennal !!!

**Dégradation des conditions de travail** : augmentation des tâches, adaptation permanente, relation usager - agent de plus en plus dégradée.

**Manque de moyens de fonctionnement** : vétusté de certains locaux et matériel, manque de consommables, de fournitures.....Par chance nous ne sommes pas encore obligé de venir avec nos fournitures personnelles !!!

**Nouvelles règles de mutation** : les nouvelles règles restent floues et peu comprises par les agents (RAN, mission-structures, CAP Nationales).

**Inquiétude face à une mobilité « forcée »** qui est un frein à la promotion (liste d'aptitude ou concours).

Ras le bol face aux **demandes de statistiques** en tous genres au détriment du travail de « terrain ».

**Absence de formation ciblée** lors des évolutions des missions (dématérialisation...), sentiment de solitude, manque de mutualisation et de communication lors des différents problèmes rencontrés...

**Les adaptations au travail sont le plus souvent des entraves au bon fonctionnement** : plafonnement de l'encaissement en numéraire à 300 euros qui apparaît comme un non-sens au recouvrement, mise à jour des logiciels qui résolvent certains problèmes mais en créent d'autres...

**Vos élus CGT restent à votre écoute et continueront de porter au mieux vos revendications, notamment lors des différentes commissions paritaires.**

**Néanmoins, il reste important que chaque agent soit impliqué et participe aux différentes actions.**

Site de la section accessible par INTERNET et INTRANET : <http://www.tresor.cgt.fr/12/>

Contact : cgt.012@dgfip.finances.gouv.fr